

Ambitions européennes pour la décarbonation de la chaleur et du froid : une alliance d'Etats membres sans précédent !

Hier même, 15 Etats membres, dont la France, ont interpellé de manière totalement inédite la Commission européenne sur l'urgence du renforcement de l'ambition de l'Europe en matière de verdissement de la chaleur et du froid.

Ils soulignent que l'atteinte des objectifs climatiques de l'Union ne pourra se faire sans un verdissement sans précédent de la chaleur (le chauffage et la consommation de vapeur par des industriels) mais aussi du froid. La chaleur c'est aujourd'hui près de la moitié de la consommation d'énergie de l'Europe, et celle-ci est encore carbonée aux trois quarts. Quant au froid, l'adaptation au changement climatique impose dès maintenant de développer des solutions de rafraîchissement efficaces, c'est-à-dire économes en énergie et assises autant que possible sur des sources de froid renouvelables (mer, lacs, rivières, etc.).

Les ministres rappellent la totalité du spectre des sources de chaleur renouvelable et de récupération : en premier lieu, la chaleur fatale qui regroupe la valorisation énergétique des déchets et la chaleur récupérée chez des industriels, des data-centers, des eaux usées... mais également la biomasse, la géothermie (par exemple via des pompes à chaleur), le solaire thermique...

Ils insistent ensuite sur les accélérateurs et massificateurs de la diffusion de ces énergies vertes : les réseaux urbains de chaleur et de froid.

Leur demande finale, c'est d'exiger une révision de la Stratégie européenne de la chaleur et le froid, devenue totalement obsolète puisque datant d'avant la guerre en Ukraine.

La Fedene se félicite de cette avancée historique dans la considération des enjeux de la chaleur et du froid dans la politique énergétique européenne. Cela rejoint, enfin, ce que défendent depuis des années nos 1 500 entreprises, spécialistes de la chaleur et du froid.

Pierre de Montlivault, Président de la Fedene, a déclaré :

« Je salue avec enthousiasme la création d'une Alliance de la chaleur et du froid par ces 15 états membres, dont bien évidemment la France. Nos solutions sont immédiatement disponibles, éprouvées, il ne reste plus qu'à accélérer. Les demandes de ces Etats à la Commission correspondent exactement aux propositions de la Fedene faites aux candidats français aux élections européennes ! »

À propos de la Fedene

Créée en 1964, la FEDENE, fédération professionnelle des entreprises de services pour l'énergie et l'environnement, regroupe 6 syndicats qui œuvrent pour améliorer l'efficacité énergétique et les services aux bâtiments, décarboner la production de chaleur et de froid à partir d'énergies renouvelables et de récupération, dans les villes, les logements, le secteur tertiaire et l'industrie. Ses adhérents sont des entreprises de toutes tailles, des petites et moyennes entreprises et des grands groupes, soit 1500 entreprises locales, présentes sur l'ensemble de la chaîne de valeur et réparties sur tout le territoire. Elles emploient 50 000 collaborateurs en France et représentent un chiffre d'affaires annuel de 13 milliards d'euros. La FEDENE a pour vocation de représenter les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics. Pour cela elle intervient auprès des décideurs, au niveau national et en région, pour formuler des propositions fondées sur l'expertise technique de ses adhérents et sur leurs expériences de terrain.

Contact presse FEDENE

Véronique LELIÈVRE – Responsable communication - vlelievre@fedene.fr - 06 99 31 67 53

Contact presse agence Thomas Marko & Associés

Camille ROLLAND – Directrice de clientèle - camille.r@tmarkoagency.com – 06 75 84 52 08

Mathieu MASSIMI – Consultant - mathieu.m@tmarkoagency.com – 06 12 55 17 07

Suivre la Fedene sur www.fedene.fr / [LinkedIn](#) / [X](#) / [YouTube](#)